



# Quizz sur le bon usage du médicament

Semaine de la sécurité du patient  
26 au 30 novembre 2012



**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NANTES**

# Connaissance du médicament

1 - Le paracétamol est le nom de la molécule du DOLIPRANE®, de l'EFFERALGAN®, du DAFALGAN®,... ?

Vrai

Faux

VRAI - Le paracétamol est la DCI (dénomination commune internationale) et les autres noms sont des noms commerciaux de spécialités.

2 - Quand je pars à l'étranger, je dois faire une photocopie de mon ordonnance.

Vrai

Faux

VRAI - En cas d'oubli des médicaments ou de problème de santé à l'étranger, pouvoir consulter son ordonnance est une sécurité. Attention cependant à ce que vos médicaments soient prescrits en DCI (nom de la Molécule) et non pas nom commercial de la spécialité.

3 - Les médicaments en libre-service ou ne nécessitant pas de prescription médicale ne sont pas dangereux.

Vrai

Faux

FAUX - Tout médicament contient un principe actif et expose donc à des effets indésirables. Il ne faut donc pas banaliser la prise médicamenteuse même si le médicament est accessible sans prescription. Par exemple, de nombreux médicaments contre le rhume ne sont pas indiqués en cas d'hypertension artérielle, il faut donc toujours demander conseil à son pharmacien ou à son médecin.

4 - Madame MEDOC est traitée par un antibiotique prescrit par son médecin depuis deux jours. Elle décide d'arrêter son traitement, car elle se sent mieux, et de ne pas en parler à son médecin. Est-ce une bonne attitude ?

Oui

Non

NON - La prescription médicale réalisée par un médecin doit être suivie en termes de posologie (quantité de comprimés à prendre dans la journée), de rythme d'administration (écart entre deux prises) et de durée de traitement. Ces recommandations sont garantes de l'efficacité et de la bonne tolérance du traitement.

5 - Monsieur P. ressent une douleur dentaire depuis quelques jours. Il décide de s'automédiquer en prenant des médicaments prescrits par son médecin pour sa femme lors de douleurs de règles. Est-ce une bonne attitude ?

Oui

Non

NON - S'automédiquer avec des médicaments prescrits par un médecin pour une autre personne ou pour vous même mais dans une autre situation médicale, est à proscrire. Des effets indésirables, parfois graves, peuvent se manifester. Demander toujours conseil à votre médecin ou pharmacien.

# Médicament et douleur

6 - Mr P a des douleurs et prend un comprimé de DOLIPRANE® 1g. Une heure plus tard, il n'est pas soulagé. Peut-il prendre un comprimé d'EFFERALGAN® ?

Oui

Non

NON - Le DOLIPRANE®, l'EFFERALGAN®, le DAFALGAN® sont des médicaments contenant du paracétamol. Il ne faut donc pas les associer. La posologie de paracétamol est de 1g par prise en espaçant les prises toutes les 6 heures.

7 - En tant que patient je peux déclarer moi-même un effet indésirable lié à la prise d'un médicament ?

Vrai

Faux

VRAI - Depuis le 11 juin 2011, la loi autorise les patients (ou association de patients) à déclarer eux-mêmes un effet indésirable médicamenteux. Un formulaire est disponible en ligne sur le site de l'ANSM ([ansm.sante.fr](http://ansm.sante.fr))

8 - Pour plus de sécurité, ma carte vitale permet à mon pharmacien d'accéder à mon historique médicamenteux ?

Vrai

Faux

VRAI - Le DP (dossier pharmaceutique) rassemble (de manière sécurisée), pour chaque bénéficiaire de l'assurance maladie qui le souhaite, tous les médicaments (prescrits ou conseillés par un pharmacien) qui lui ont été délivrés au cours des 4 derniers mois. Grâce au DP, le pharmacien peut vérifier que certains médicaments ne font pas double emploi ou qu'il n'y a pas de risque d'interactions dangereuses.

9 - Un générique agit moins bien que le médicament original car il est moins cher et donc de moindre qualité.

Vrai

Faux

FAUX - Un médicament générique est bioéquivalent (=comportement identique dans l'organisme (absorption, distribution, métabolisme et élimination) par rapport au princeps. Son coût est moindre par son développement moins coûteux, car le brevet du princeps est tombé dans le domaine public.

# Médicaments anticoagulants oraux

10 - Lorsque l'on est traité par anticoagulant, on peut prendre de l'aspirine sans demander d'avis médical

Vrai

Faux

FAUX - Il ne faut pas utiliser de médicaments sans avis médical. Il ne faut jamais prendre un autre médicament de sa propre initiative, même ceux obtenus sans ordonnance, comme l'aspirine. De plus, il existe une majoration du risque hémorragique lorsque l'on prend de l'aspirine et un anticoagulant en même temps.

# Médicaments anticoagulants oraux

11 - Un patient traité par PREVISCAN® a oublié de prendre son comprimé qu'il prend habituellement le soir à 18 h. Peut-il prendre 2 comprimés le lendemain ?

Oui

Non

NON - En cas d'oubli d'une dose, la prise est possible dans les 8 heures après l'heure habituelle d'administration. Passé ce délai, il est préférable de ne pas prendre la dose oubliée et de reprendre la dose suivante à l'heure habituelle et le patient ne doit pas prendre de dose double pour compenser la dose manquée. Le patient devra signaler un oubli lors du contrôle de l'INR et le noter dans son carnet de suivi. Il faut également le signaler à son médecin traitant.

# Médicaments anticoagulants oraux

12. Dois-je préciser à mon dentiste que je suis sous anticoagulants oraux ?

Oui

Non

OUI - Un traitement anticoagulant doit être précisé à tout professionnel de santé que vous consultez.

# Médicaments anticoagulants oraux

13. Madame P. est traitée par un anticoagulant, (type AVK comme le Previscan®, Coumadine® et Sintron®) depuis 3 ans. Elle part en vacances en Grèce avec ses enfants pour deux semaines. Doit-elle emmener avec elle son carnet de suivi de traitement ?

Oui

Non

OUI - le carnet de suivi permet de connaître le nom de son traitement et d'avoir une attestation de ce type de traitement. Elle doit partir avec la quantité suffisante et l'ordonnance en cas de perte de produit ou problème de santé. Il permet d'avoir le suivi de l'INR en fonction de la dose prise.

# Médicaments anticoagulants oraux

14 - Monsieur M. est traité par Préviscan®, il a mangé des brocolis la veille, il déjeune et choisit des épinards au self du CHU. Existe-t-il un risque ?

Oui

Non

NON - L'important est de conserver une alimentation équilibrée, sans excès. Il existe certains aliments qui contiennent de la vitamine K en grande quantité, pouvant être responsable d'une modification de l'INR (brocolis, laitue, épinards, choux, choux-fleurs, choux de bruxelles). Ce ne sont pas des aliments interdits, il faut les répartir dans une alimentation régulière et sans excès.

15 - Les dosettes en plastique ne contiennent que du sérum physiologique et peuvent donc servir au nettoyage des yeux et du nez des nourrissons.

Vrai

Faux

FAUX - De nombreux produits de santé couramment utilisés se présentent sous la forme récipients unidoses identiques, comme par exemple la chlorhexidine (antiseptique utilisé notamment dans les soins du cordon et qui ne doit pas être administré dans les yeux ou le nez). Cette ressemblance est souvent source de confusion et il est donc nécessaire de lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.

16 - Peut-on conserver un récipient uni dose pendant plus de 6 mois ?

Oui

Non

OUI - En vérifiant la date d'expiration indiquée sur chaque récipient.

17 - Peut-on utiliser plusieurs fois un récipient uni dose de sérum physiologique sur 24h ?

Oui

Non

OUI - Un récipient uni dose de sérum physiologique peut être utilisé maximum 24h en prenant soin de le refermer avec l'embout plastique pour éviter toute contamination bactérienne.

18 - Un récipient uni dose doit il est conservé au réfrigérateur ?

Oui

Non

NON - Ils sont conçus pour être conservés à température ambiante, à l'abri d'une source de chaleur.